

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 JUIN 2020 À 18 h 30**

L'an deux mille vingt, le lundi 22 juin, à 18 h 30, les membres du conseil municipal de la commune de ST SEURIN DE PALENNE, se sont réunis au lieu habituel de ses séances, en séance publique, en session ordinaire, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire en date du 15 juin 2020 conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de Yves ARCHAMBAUD, Maire sortant.

PRÉSENTS : Yves ARCHAMBAUD, Michel DROUILLARD, Christian GOUIN, Estelle PETIT, Mariannick LAURINE, Hervé BOISSON, Lionel LAVILLE, Christophe GOURGUECHON, Bernard GUILLET, Patrick BARTHOU et Stéphane GENAUDEAU formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

Monsieur Michel DROUILLARD a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 2020/06/01 - Vote des taxes
- 2020/06/02 - Vote des subventions
- 2020/06/03 - Affectation du résultat
- 2020/06/04 - Vote du budget primitif
- 2020/06/05 - Prime exceptionnelle au personnel
- 2020/06/06 - CCID : composition
- 2020/06/07 - Plantation de haies
- 2020/06/08 - Questions diverses

2020/06/01 - VOTE DES TAXES

Monsieur le Maire rappelle que la taxe d'habitation fait désormais l'objet d'une compensation par l'État. Il propose de ne pas augmenter les 3 autres taux cette année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité et reconduit les taux :

- Taxe foncière (bâti) 12,28 %
- Taxe foncière (Non bâti) 40,90 %
- CFE 18,40 %

2020/06/02 - VOTE DES SUBVENTIONS

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les subventions suivantes, pour un total de 923 € :

- APOGÉ Vélo-club 30 €
- ACCA St-Seurin de Palenne 85 €
- Amicale des pompiers 50 €
- Anciens combattants saintais 50 €
- Comité des fêtes 560 €
- Donneurs de sang 50 €
- Pêcheurs d'anguilles de la Seugne 78 €
- Secours catholique 20 €

2020/06/03 - AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le conseil municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14,

Après avoir approuvé le 10 février 2020, le compte administratif pour 2019,
Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2020,

Décide, à l'unanimité, sur proposition du Maire, d'affecter au budget le résultat précédemment indiqué, comme suit :

- affectation à l'excédent d'investissement reporté (compte 001) :	12 532,60 €
- affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068) :	18 747,40 €
- affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (compte 002) :	41 302,79 €

2020/06/04 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les dépenses et recettes ci-dessous :

Investissement	48 250 €	Fonctionnement	148 330 €
----------------	----------	----------------	-----------

Soit un montant total de 196 580 €.

2020/06/05 - PRIME EXCEPTIONNELLE AU PERSONNEL

Monsieur le Maire précise que le décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 permet le versement d'une prime exceptionnelle à certains agents de la fonction publique territoriale qui ont assuré la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de COVID-19.

Nos deux agents ont assuré la continuité du service en présentiel et peuvent prétendre à une prime exceptionnelle dont le plafond est fixé à 1 000 €uros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de verser une prime de 1 000 €, au prorata du temps de travail, à nos 2 employées communales.

2020/06/06 - CCID : COMPOSITION

CCID (Commission Communale des Impôts Directs) : après en avoir délibéré, à l'unanimité, les 24 noms suivants seront soumis à la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) qui nommera 6 délégués et 6 suppléants :

Civilité	Nom et Prénom
Mme	MALITE Monique
Mme	FAVAUD Dominique
Mme	CHAGNON Jacqueline
Mr	MOREAU Fabrice
Mr	GOUIN Claude
Mr	CONSTANT Guy (Hors C ^{ne})
Mr	ROY Dominique (Hors C ^{ne})
Mr	ROUX Daniel
Mme	LAURAINÉ Émilie
Mr	GAUTIER Jean-Paul
Mr	BURAUD Christian
Mr	GAILLARD Jean-Claude

Civilité	Nom et Prénom
Mr	GUÉRIN Gabriel
Mr	BLANCHARD Steve
Mme	GIRODOLE Michèle
Mme	GENEAU Martine
Mr	LAURAINÉ Dominique
Mr	PINEAU Pierre
Mme	GOUIN Nicole
Mme	BOURASSEAU Jeannette
Mr	BARTHOU Patrick
Mr	DROUET Gaby
Mme	LAVILLE Sylvie
Mr	RIGAL Claude

2020/06/07 - PLANTATION DE HAIES

Monsieur le Maire fait part de la volonté de certains agriculteurs de céder une bande de 2 mètres de terre pour une plantation de haies proposée gracieusement par le Département.

Une réunion sera organisée avec Monsieur DUTHEUIL, responsable de l'opération.

2020/06/08 - ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX SYMBAS (Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne)

Titulaire Bernard GUILLET
Suppléant Michel DROUILLARD

NB : les délégués avaient été désignés lors de la séance du 25 mai mais ce point a été omis sur le procès-verbal.

2020/06/09 - QUESTIONS DIVERSES

- Pose d'un cordon lumineux, par nos soins, sur la décoration de Noël à Orville.
- Refaire les passages pour piétons, Stop et Laissez le passage : devis à demander.
- Patrick BARTHOU demande à ce que la haie du lotissement soit taillée.
- NATURA 2000 : rendez-vous à la Mairie le lundi 10 août à 14 h avec Marion JANSANA.
- Bernard GUILLET : Syndicat de la Seugne : le montant de la cotisation sera décidé lors de la prochaine réunion.
- Il y a une fuite d'eau à la Coinsonnée.
- Cérémonie du 12 juillet : les Anciens Combattants sont prêts à venir ainsi que les véhicules militaires mais pas la Fanfare (pas de répétition depuis 3 mois et toujours interdiction de souffler dans les instruments). Chacun sera invité à apporter son pique-nique. Un barbecue pourra être mis à disposition. La Sous-Préfecture de Jonzac a été interrogée ce jour, nous attendons une réponse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 h 40.

Signatures :

Yves ARCHAMBAUD	Marianick LAURINE	Michel DROUILLARD
Christian GOUIN	Estelle PETIT	Hervé BOISSON
Lionel LAVILLE	Christophe GOURGUECHON	Bernard GUILLET
Patrick BARTHOU	Stéphane GENAUDEAU	